

## Atelier : Plan Vélo

Référente : Hélène Chabanas-Maguin

---

Comment développer le plan à vélo et sur quels déplacements ?

Ce sont les déplacements qui s'effectuent à l'extérieur de Fontenay-aux-Roses et qui se font à 50 % en voiture dans un rayon de 3 à 5 kms qui ont fait l'objet d'analyse dans cet atelier. Le plan vélo national préconise que 9 % des déplacements à l'horizon 2024 se fassent à vélo et il serait intéressant de voir si Fontenay-aux-Roses peut atteindre le chiffre de 9 % au niveau local.

Les déplacements à trottinette ou autres engins motorisés peuvent relever des mêmes aménagements que le vélo.

Adoption d'un plan vélo par la ville de Fontenay-aux-Roses en adoptant les cinq axes proposés par FARAVELO qui sont :

1. Créer des infrastructures cyclables bien visibles pour sécuriser les trajets à vélo
2. Créer du stationnement sécurisé pour lutter contre le vol
3. Créer des services pour rendre l'usage du vélo évident : magasin vélo, vélo-école, atelier de réparation, Vélib', location de vélo, atelier de réparation, etc.
4. Promouvoir le vélo comme mode de déplacement, en commençant à l'école via le programme « savoir rouler », une fête du vélo, etc.
5. Création d'un Comité Vélo et un Chargé de Mission en mairie pour porter le Plan Vélo et suivre sa mise en œuvre.

Un certain nombre de réflexions ont été proposées pour compléter les 5 axes du plan vélo qui sont :

- Différencier les stationnements vélos des stationnements deux roues motorisés
- Disposer d'un stationnement vélo à proximité des commerces pour pouvoir faire ses courses
- Valider un plan pluriannuel visant à créer le plan vélo d'où l'importance du suivi dans le temps qui serait assuré par le comité de pilotage en associant les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des actions proposées
- Insister sur l'aspect pédagogique et de formation de tous les usagers de l'espace public : connaître les règles, les droits et les devoirs de chaque usager afin que le partage de l'espace public soit fait de façon harmonieuse
- Renforcer le marquage pour compléter l'information des différents utilisateurs
- Créer des pistes cyclables séparées de la circulation motorisée sur les grands axes où il y a beaucoup de circulation automobile en particulier sur les avenues Jean Moulin et Dolivet et la rue Antoine Petit permettant ainsi de doubler la coulée verte pour les déplacements nord-sud
- Etudier sur la ville, quel serait le plan de circulation vélo pour les autres grands axes (Marx Dormoy, Lombart, Blanchard, Maréchal Foch, Langevin, Perrin, etc.) : faudrait-il les équiper de pistes séparées de la circulation motorisée ou bien proposer des itinéraires alternatifs jalonnés avec des panneaux informatifs en continu tout en évitant de faire des relais cyclistes
- Informer les utilisateurs du vélo sur les trajets qui vont de Fontenay-aux-Roses jusqu'aux stations de transport en commun des villes voisines (identifier les points de transport en commun, définir

les itinéraires, installer des panneaux qui indiquent le temps de trajet ; ces trajets peuvent se faire en Vélib).

Les idées-Clés :

- Expliquer aux concitoyens la raison d'être d'un plan vélo : la philosophie d'un plan vélo
- Cibler les déplacements inférieurs à 5 kms
- Intégrer les autres modes de déplacement actuels et émergents (chaussures électriques)
- Mettre les usagers en sécurité
- Former, faciliter, aider, communiquer
- Avoir une démarche progressive de mise en place d'un plan vélo avec un comité de suivi
- Sortir des objectifs chiffrés (9 %) et créer une dynamique autour de l'utilité du vélo